

TARIFS KILOMETRIQUES KILOMETRIC FARES Prise en charge : 2,35 €		SUPPLEMENTS		 SIGNEZ CE NUMERO
JOUR (De 7h à 19h)	NUIT (de 19h à 7h) DIMANCHES ET JOURS FERIES (TOUTE LA JOURNEE)	BAGAGES à main : GRATUIT A partir du 4^{ème} bagage par passager : 2.00 € par bagage BAGAGES qui ne peuvent pas être transportés dans le coffre ou dans l'habitacle et nécessitant l'utilisation d'un équipement extérieur : 2,00 € par encombrant A partir de la 5^{ème} personne transportée : 4,00 € par passager		
DAY From 7 am to 7 pm	NIGHT From 7 pm to 7 am SUNDAYS AND BANK HOLIDAY (WHOLE DAY)	PEAGE ACCEPTE PAR LE CLIENT : Droits facturés en sus pour le parcours en charge exclusivement.		
AVEC LE RETOUR EN CHARGE TARIF A 1.11 € le kilomètre	AVEC LE RETOUR EN CHARGE TARIF B 1.44 € le kilomètre	EXTRAS Hand luggage : FREE From the 4 th luggage, per passenger : 2.00 € per bulky Luggage that can not be carried in the boot or in the passenger compartment and requires the use of external equipment : 2.00€ per bulky From the 5 th person : 4,00 € per passenger TOOLS ACCEPTED BY THE CLIENT / added fares		Point out this number In case of complaint
with a return FARE A 1.11 € per km	with a return FARE B 1.44 € per km	MINIMUM PRICE : 8.00 €		CETTE VOITURE PEUT TRANSPORTER
AVEC LE RETOUR A VIDE TARIF C 2.22 € le kilomètre	AVEC LE RETOUR A VIDE TARIF D 2.88 € le kilomètre	QUEL QUE SOIT LE MONTANT INSCRIT AU COMPTEUR LA SOMME MINIMALE PERÇUES PAR LE CHAUFFEUR NE PEUT DEPASSER 8.00 € (SUPPLEMENT INCLUS)		PERSONNES
with no return FARE C 2.22 € per km	With no return FARE D 2.88 € per km	Les prix réglementés étant des prix maximaux, des prix inférieurs peuvent être pratiqués. Regulated prices indicate maximum prices lower prices can be applied.		This car can carry up to people
TARIF HORAIRE : 34.60 € l'heure Fare per hour : 34.60 €	E	ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° Du 03 mars 2025		RECLAMATIONS Ville de Marseille Service du Contrôle des voitures publiques 45, Av. Aviateur Lebrich – 13233 Marseille Cedex 20 Tél. 04.13.94.86.60 dcvp-contact@marseille.fr
Délivrance d'une note obligatoire avant paiement pour un montant égal ou supérieur à 25 €, et à la demande du client pour un montant inférieur Le client peut exiger que la note mentionne son nom ainsi que les lieux de départ et d'arrivée de la course. A receipt is compulsory for an amount of 25 € or more. On request of customer, the receipt could mention his name as well as the departure and arrival places.				COMPLAINTS Marseille's City hall : 04.13.94.86.60
QUEL QUE SOIT LE MONTANT, LE CLIENT PEUT PAYER DANS LE VEHICULE PAR CARTE BANCAIRE WHATEVER THE AMOUNT, THE CUSTOMER CAN PAY IN THE VEHICLE BY BANK CARD				